

12 novembre 2012

**Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la  
pétition: «Demande conjointe de l'Usine et de ses riverains pour  
rétablir des conditions de vie acceptables dans le quartier.»**

**Rapport de M. Pierre Gauthier.**

La pétition P-283, datée du 5 mars 2012, reçue le 12 mars 2012, a été renvoyée par le Conseil municipal à la commission des pétitions le 20 mars 2012. La commission des pétitions s'est réunie les 16 avril et 8 octobre 2012, sous les présidences successives de M. Pascal Rubeli et de M<sup>me</sup> Sandrine Burger. Les notes de séances ont été prises par M<sup>me</sup> Tamara Saggini et par M. Daniel Zaugg que nous remercions.

**Texte de la pétition**

(Voir annexe.)

**Séance du 16 avril 2012**

Un membre de la commission ne souhaite pas consacrer beaucoup de temps à la question car il rappelle que le plénum va débattre, dès le lendemain, de cet objet et que des solutions sont déjà trouvées. Une autre commissaire se dit d'accord, mais souhaite néanmoins entendre les pétitionnaires.

L'étude de l'objet est de facto repoussée à une date ultérieure.

**Séance du 8 octobre 2012**

*Audition des pétitionnaires: M<sup>me</sup> Catherine Hennis-Pierre et MM. Vincenzo Rollo, Luigi Scibile et Hector Salvador*

Au nom des pétitionnaires, M<sup>me</sup> Hennis-Pierre rappelle qu'une première démarche avait été entreprise en 2007 auprès de MM. Pierre Maudet et Patrice Mugny, conseillers administratifs, dans le but de trouver des solutions aux incivilités et aux autres violences qui ont rendu la vie impossible aux riverains de la Jonction habitant aux abords du bâtiment de l'Usine. Malheureusement, au bout de quelques années de médiation, M<sup>me</sup> Hennis-Pierre s'est rendue compte que les autorités de l'époque n'avaient aucunement l'intention de changer le statut de l'Usine et qu'elles souhaitaient, au contraire, la maintenir à sa place, malgré toutes les nuisances que cela pouvait engendrer.

Il est rappelé que, depuis plusieurs années, le secteur est le théâtre de nombreuses agressions dues au trafic de drogue et à la surabondance de jeunes gens qui se rendent en fin de semaine à l'Usine pour y faire la fête. Comme ce bâtiment ne peut accueillir tout le monde, un grand nombre d'usagers restent à l'extérieur et produisent d'importantes nuisances sonores, ainsi que d'autres incivilités.

Les habitants, devant l'inaction des autorités ont donc dû chercher les moyens de «cohabiter» avec les usagers de l'Usine et chercher des solutions. Il est en effet inacceptable pour les habitants riverains que leurs enfants adolescents soient régulièrement rackettés en rentrant chez eux par des trafiquants de drogue ou que des femmes soient, sans ménagement, harcelées dans la rue.

Les personnes qui animent l'Usine sont arrivées au même constat car elles subissent les mêmes violences devant leurs portes.

La question des nuisances sonores semble être en passe de se résoudre avec la mise en place d'un système d'insonorisation du bâtiment dont les travaux devraient s'achever fin octobre. Il n'en est pas de même des incivilités aux abords de l'Usine. C'est pourquoi, plusieurs associations d'habitants du quartier et les gestionnaires de l'Usine ont produit un texte commun contenant plusieurs propositions.

La première proposition de la pétition demande la mise en place d'une équipe de «modérateurs de nuit» dans le quartier, à l'instar de ce qui fonctionne déjà dans d'autres secteurs du canton. L'Association des habitants de la Vieille-Ville organise, selon la *Tribune de Genève*, des «patrouilles de prévention» dans le quartier, pendant le week-end.

La deuxième proposition concerne les nuisances sonores. Contrairement au point précédent, des mesures ont été prises pour mettre en place un assainissement acoustique, dans le bâtiment de l'Usine et dans les appartements des riverains.

La troisième demande évoque le problème du trafic de drogue. Elle demande une amélioration de l'intervention de la police dans le quartier où l'on rencontre en moyenne une quinzaine de vendeurs de produits illicites. Le mieux serait que les autorités discutent avec les habitants en vue de trouver une solution pour faire face à ce problème récurrent.

Enfin, la quatrième proposition souhaite l'ouverture d'un nouvel établissement festif pour décharger l'Usine actuelle qui n'est pas suffisamment sûre et n'est pas assez vaste pour accueillir tous les jeunes qui s'y rendent. L'Usine se trouve au milieu d'une zone d'habitation et il n'est plus tolérable de laisser 500 personnes à l'entrée du Cab et du Zoo jusqu'à 6 heures du matin. Il serait

donc bienvenu de déplacer les activités les plus bruyantes de l'Usine vers une zone moins habitée afin de laisser les riverains vivre dans un environnement plus calme.

La lettre a été envoyée en mars de cette année mais, les pétitionnaires n'ont malheureusement pas reçu de réponse depuis ce moment.

### *Questions des commissaires et réponses des pétitionnaires*

Concernant le rôle des «modérateurs», leur formation et leurs éventuelles responsabilités et, concernant les interrogations de certains commissaires quant à l'adéquation du système des «chuchoteurs» avec la situation des abords de l'Usine, les pétitionnaires répondent:

- Le rôle principal serait la réduction du bruit et des incivilités. Dès la sortie de l'Usine, le service de sécurité n'a plus compétence pour intervenir. Il est imaginé des équipes de deux personnes, en civil, chargées par l'Usine de faire de la médiation en cas d'incivilité, et de prévenir certains comportements inadéquats.
- L'idéal serait d'embaucher des personnes qui connaissent la population et les usages des clients de l'Usine afin qu'ils interviennent les soirs de forte affluence. Les «chuchoteurs» pourraient être une solution dans le long terme. Pour le savoir, il faut tester ce dispositif.
- Les signataires ne demandent absolument pas de «milice privée» mais, au contraire, du personnel chargé avant tout de prévention. Ils souhaitent s'inspirer du projet pilote mis en place par l'Association des habitants de la Vieille-Ville où deux «répondants», portant un gilet spécial, entrent en discussion avec les groupes posant problème sans pour autant recourir à des menaces. Le bon profil de ces «répondants» n'est évidemment pas facile à trouver.
- Les signataires penchent pour la solution d'une équipe de «médiateurs» cofinancée par la Ville et le Canton. Sans cette mise en œuvre, il sera impossible à l'Usine de continuer à fonctionner au milieu d'un quartier d'habitation où il n'est plus acceptable ni possible de continuer à tolérer l'existence d'une zone de non droit.
- Jusqu'alors, le service d'ordre de l'Usine n'a pas reçu de formation particulière et fonctionne malgré tout à satisfaction à l'intérieur des locaux. En revanche, il est précisé que les «médiateurs», face à des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre, ne devraient pas intervenir plus avant, ils devraient avoir un accès facilité à la police afin que les forces adéquates puissent intervenir rapidement en cas d'échec de conciliation.

Concernant l'éventuel lien entre les problèmes de surconsommation d'alcool et la violence:

- Les pétitionnaires font le lien, selon eux évident, entre la consommation d’alcool ou de drogues et la violence. L’idée de limiter la consommation par l’apposition d’un tampon sur la main des consommateurs ne servirait pas à grand-chose vu qu’il est toujours possible d’acheter et de consommer de l’alcool à l’extérieur de l’Usine.
- Les pétitionnaires font remarquer qu’ils ont dû faire sécuriser les entrées d’immeubles (120 000 francs) et les garages (80 000 francs) afin d’empêcher les noctambules d’y venir boire, uriner ou déféquer. Les différentes régies des immeubles locatifs sont tout à fait au courant de la situation. A ce jour, les pétitionnaires n’ont reçu aucune réponse du Conseil d’Etat sur l’action entreprise par la police. Ils sont néanmoins persuadés que la présence de modérateurs pourrait améliorer grandement le comportement de certains usagers des lieux.

Concernant l’état actuel des recherches d’un nouveau lieu festif pour «soulager» ou remplacer certaines des activités de l’Usine:

- Les pétitionnaires expliquent que MM. Kanaan et Pagani ont été approchés. M. Pagani a déclaré aux représentants de l’Usine, en juillet 2012, qu’il a entrepris des recherches mais que les salles trouvées ne peuvent remplacer l’Usine, car elles n’ont pas la dimension nécessaire.
- Au sein des associations signataires de la pétition, une divergence subsiste sur le point du lieu alternatif (quatrième proposition). L’Association de la rue du Tir souhaite déplacer les activités du Cab et du Zoo dans un autre lieu, alors que l’Association vivre au Seujet ne souhaite pas un déplacement total, mais simplement un nouveau lieu pour «soulager» l’Usine de sa trop grande fréquentation actuelle.

Concernant les différentes médiations entreprises entre les protagonistes et les autorités et les raisons de leur échec:

- Les pétitionnaires souhaitent que la pétition les fasse reconnaître comme des interlocuteurs valables des autorités. Ils regrettent que Ville et Canton aient eu des contacts avec les gérants de l’Usine mais pas avec les habitants riverains du quai des Forces-Motrices.
- Ils n’ont toujours pas de réponse du Conseil d’Etat, alors que M. Pierre Maudet a été élu peu après la rédaction de la pétition. Les pétitionnaires réitèrent leur revendication que tous les acteurs puissent discuter sérieusement avec les autorités compétentes pour pouvoir trouver ensemble des solutions efficaces.
- Les pétitionnaires rappellent que la discothèque de l’Usine est ouverte les vendredis et samedis soirs, ce qui représente 100 jours pleins par année. Jusqu’à minuit, une centaine de personnes font la queue pour entrer mais, à partir de 3 heures du matin, la place est bondée et il est impossible de distinguer les clients sortis fumer ou prendre l’air de ceux qui attendent ou de ceux

qui veulent rester dehors. Cela est d'autant plus problématique que l'Usine ne dispose pas de sas ainsi, les personnes qui ne sont ni au bar ni sur la piste de danse sont obligatoirement dans la rue. Les débordements sont donc véritablement liés aux soirées organisées par l'Usine en fin de semaine.

Concernant l'action de la police cantonale et municipale notamment pour réprimer le trafic de drogue ou les incivilités:

- Les pétitionnaires insistent pour rappeler qu'ils n'ont eu aucun contact avec la police cantonale, à l'exception toutefois de l'un d'eux qui a été contacté – en tant qu'habitant – par la task-force drogue. Le point trois de la pétition demande aux autorités concernées de discuter les mesures à prendre en concertation avec l'Usine et les associations d'habitants.
- Les pétitionnaires n'ont toujours pas été reçus par le Conseil d'Etat alors que les dealers occupent l'espace voisin de l'Usine et engendrent un climat d'insécurité évident même si ce ne sont pas les dealers qui agressent les riverains. Puisque les autorités cantonales semblent impuissantes, une assemblée des associations pourrait se tenir en novembre 2012 pour essayer de trouver des solutions au sein du milieu associatif.

### *Discussions et vote*

La présidente rappelle aux commissaires que la pétition a été traitée après un temps d'attente assez long du fait que la commission souhaitait attendre le vote des travaux d'insonorisation de l'Usine par le plénum avant de traiter cet objet.

Ensemble à gauche propose de transformer la pétition en motion pour lui donner plus de force et de poids vis-à-vis du Conseil administratif. Cette idée est soutenue dans un premier temps par l'Union démocratique du centre et le Parti démocrate-chrétien.

Le Mouvement citoyens genevois constate que la situation difficile décrite est connue depuis des années et qu'elle n'a pas évolué. Il pense que cette transformation en motion est inutile et que seul un projet de délibération pourrait être contraignant pour le Conseil administratif. Le déploiement d'une centaine de policiers étant trop onéreux, ne dépendant pas de la municipalité mais du canton, et quasi impossible, il soutient l'idée du déploiement sur place de médiateurs.

Le Parti libéral-radical n'est pas convaincu de la transformation en motion mais appuiera la solution la meilleure et la plus rapide. Il déplore la réelle souffrance des riverains et souhaite qu'une réponse soit donnée avec fermeté à ces problèmes. Le groupe salue la démarche collective entreprise par les pétitionnaires et remarque que ces problèmes ont trouvé écho dans un article de presse décrivant la violence constatée sur place.

Le groupe des Verts rejoint les propos du Mouvement citoyens genevois et lui propose donc de rédiger un projet de délibération. Il déplore que la police ne puisse pas intervenir alors qu'elle est formée aux situations d'insécurité difficiles à gérer.

Ensemble à gauche retire sa proposition de transformation en motion et souhaite que le rapport de la pétition soit rédigé rapidement. Le groupe constate que la pétition traite de plusieurs points et que la question des médiateurs n'en est pas l'unique objet. Il constate que le problème prend de l'ampleur dans le quartier de la Jonction. En conséquence, le groupe pourrait soutenir un projet de délibération pour engager le Conseil administratif à régler ces problèmes récurrents.

Le Parti démocrate-chrétien souhaite voter rapidement le renvoi de la pétition au Conseil administratif.

L'Union démocratique du centre renonce à demander l'audition de l'Usine pour accélérer le traitement de l'objet.

Le Parti socialiste ne pense pas non plus que la transformation en motion apporte quoi que ce soit. Il signale qu'il existe de nombreuses formes de médiations, agents de sécurité préventive, travailleurs sociaux hors murs, etc. Il souhaite donc que les autorités municipales et cantonales travaillent ensemble pour trouver la forme de médiation appropriée afin que les débordements nocturnes puissent être prévenus.

Le Mouvement citoyens genevois rappelle enfin que l'action des policiers n'est pas à blâmer, car elle n'est que le résultat des ordres donnés par les responsables politiques.

La présidente propose alors de passer au vote de la pétition P-283.

Le renvoi de la pétition P-283 au Conseil administratif est accepté à l'unanimité des commissaires présents.

*Annexe: texte de la pétition*

P-283

Association "Vivre au Seujet"  
Quai du Seujet 36 - 1201 Genève

Association des Habitants de la Rue du Tir  
Rue du Tir 1 - 1204 Genève

Association l'Usine  
Place des Volontaires 4 - 1204 Genève

Société coopérative du Rhône  
Rue de la Coulouvrenière 12, 14, 16  
Rue du Tir 4- 1204 Genève

Coopérative La Cigüe  
Rue de Montbrillant 24 - 1201 Genève  
Bâtiment Coulouvrenière 26 1204 Genève

Ville de Genève	
Service des Comptes municipaux	
R	12 MAR. 2012
Avalé: _____	
Cepix: _____	

Mesdames Messieurs les membres  
du Conseil d'Etat de la République  
et du Canton de Genève

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3964  
1211 Genève 3

Mesdames Messieurs les membres  
du Conseil administratif de la Ville  
de Genève

Rue de l'Hôtel-de-Ville 4  
1204 Genève

Conseil Municipal de la Ville de  
Genève

Rue de la Croix-Rouge 4  
1204 Genève

Genève, le 5 mars 2012

Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers administratifs,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Objet: Demande conjointe de l'Usine et de ses riverains pour rétablir des conditions de vie acceptables dans le quartier

L'Usine et ses riverains font aujourd'hui le même constat : la situation que connaît le quartier de la Place des Volontaires n'est pas supportable. Ils joignent dès lors leurs efforts pour demander aux autorités d'intervenir afin d'y rétablir des conditions de vie acceptables : les cinq associations signataires de cette demande ont donc décidé *ensemble* de vous solliciter afin que cessent les nuisances dont sont victimes les habitants depuis bientôt 25 ans et que l'Usine puisse exercer ses activités culturelles sans conflit de voisinage.

Des mesures simples et éprouvées permettraient en effet d'apporter une solution dépassionnée à une situation intenable. C'est pourquoi nous vous demandons instamment de mettre en œuvre les actions suivantes :

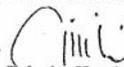
1. **Constituer une équipe de modérateurs de nuit assignée à ce quartier.** Cette mesure démontre depuis plusieurs mois son efficacité dans d'autres secteurs du canton, ainsi que dans plusieurs villes de Suisse. Pourquoi notre quartier, notoirement sensible, ne pourrait-il pas bénéficier en priorité de cette expérience ? Cette équipe serait en service durant les soirées de weekend et ceci jusqu'à l'heure de fermeture des établissements nocturnes du quartier. Ces modérateurs pourraient collaborer étroitement avec le personnel de sécurité de l'Usine et du Palladium, ainsi qu'avec la police municipale et cantonale. Leurs tâches comprendraient la canalisation des individus sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants afin qu'ils cessent d'uriner, de vomir, de hurler ou de se battre dans la rue ou dans les entrées d'immeubles. La présence de ces personnes permettrait également de décourager la criminalité, ou encore l'alcoolisme des mineurs - que l'on voit communément errer ivres sur la Place des Volontaires. Nous sommes convaincus que la mise en place à court terme de modérateurs de nuit constitue la solution de terrain la plus efficace, la plus réaliste et la plus raisonnable pour réduire les nuisances et contribuer à rétablir la tranquillité publique dans ce secteur du canton. Nous demandons à l'exécutif de la Ville et du Canton d'agir rapidement, pour constituer cette équipe de modérateurs, en collaboration avec les lieux nocturnes du quartier.
2. **Mettre en œuvre sans délais le plan d'assainissement sonore du bâtiment de l'Usine.** Nous rappelons que la décision rendue par l'OCIRT a établi formellement que les niveaux sonores infligés aux riverains dépassent toute mesure - ils sont 20 fois supérieurs aux exigences légales ! Il va sans dire que l'achèvement de ce projet est attendu avec impatience par les habitants, mais aussi par l'Usine qui pourrait ainsi respecter les normes en vigueur. Les associations d'habitants demandent au Conseil municipal de la Ville de faire avancer ce dossier rapidement, car elles en seront les principales bénéficiaires.
3. **Rendre plus efficace et adéquate la stratégie policière dans le quartier.** Il faut que cesse le harcèlement dont sont victimes les habitants, surtout les femmes et les enfants adolescents, du fait de la présence de douzaines de vendeurs de stupéfiants. Leur présence a atteint des niveaux tout à fait insupportables pour les habitants. Le quartier a besoin d'une visibilité accrue des différents organismes de Police (cantonale et municipale) afin que la qualité de vie et la sécurité soient garanties. Nous demandons aux autorités concernées de discuter les mesures à prendre en concertation avec l'Usine et les associations d'habitants. Ces dernières seront tenus informés régulièrement par une personne de référence au sein de la Police (municipale et cantonale) des mesures prises ou planifiées.
4. **Planifier sérieusement la création d'un nouvel établissement susceptible d'accueillir des activités musicales du type de celles actuellement programmées à l'Usine.** En effet, la création d'un établissement supplémentaire permettrait de résoudre le problème actuel de saturation de l'Usine et la frustration des clients qui en résulte. Une partie du public attend sur la place une partie de la nuit avant d'entrer dans l'établissement, demeurant sous les fenêtres des chambres à coucher des riverains et produisant un raffut indescriptible. Nous demandons à la Ville et au Canton de tout mettre en œuvre avant la fin du mois de juin pour permettre l'ouverture d'un établissement dédié à la culture alternative.

Après des années de vaines requêtes pour qu'une gestion effective de ce dossier soit mise en œuvre, il est temps que les choses changent. Cette démarche entreprise de façon conjointe par les acteurs du quartier - Usine et habitants - démontre l'urgence de la situation ainsi que la gravité des nuisances. Elle indique également que les mesures volontaristes qui seront prises par les autorités feront l'unanimité. Il n'y a dès lors plus d'obstacle sur le terrain pour qu'une telle action soit entreprise de toute urgence.

A l'heure où chacun prône la mixité sociale, la vitalité culturelle, le maintien de logements en ville, il importe que les autorités prennent les moyens pour que ces notions demeurent crédibles et ne se traduisent pas en nuisances intolérables pour notre quartier.

En espérant sincèrement que les habitants du quartier et l'Usine seront entendus cette fois-ci, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, les Conseillers administratifs et les Conseillers municipaux, notre respectueuse considération.

Pour l'Association des Habitants de la Rue du Tir

  
Catherine Hennis-Pierre

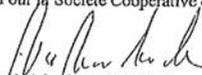
Pour l'Association "Vivre au Seujet"

  
Hector Salvador

Pour l'Association l'Usine

Albane Schlechten

Pour la Société Coopérative du Rhône

  
Michael von Mandach

Jules de Bernis

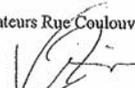


Pour la Coopérative La Cigüe

Guillaume Käser

  
Sébastien Perrot

Pour les coopérateurs Rue Coulouvrenière 26

  
Kevin Bonvin

NOEFFNER

Noémie Pffiffer

Pour toute communication :

Association « Vivre au Seujet »  
c/o Hector Salvador  
Quai du Seujet 36  
1201 Genève

Association des Habitants de la Rue du Tir  
Catherine Hennis-Pierre  
Rue du Tir 1  
1204 Genève

#### *Un quartier en souffrance*

*La fermeture des différents lieux alternatifs du canton a entraîné une hausse considérable de la fréquentation de l'Usine, située au cœur d'un quartier à vocation mixte, où l'enjeu est de faire cohabiter des activités diurnes, nocturne, et d'habitation. Par la force des choses, les excès d'une fraction de noctambules ont également augmenté et le quartier est victime d'un effet de concentration des nuisances. Hurlements et bagarres nocturnes se produisent principalement entre minuit et la fermeture des établissements nocturnes. Le petit matin révèle alors les incivilités de la nuit : est-il normal que les habitants aient systématiquement à enjamber des flaques d'urine et de vomis pour sortir de chez eux ?*

*Il est notoire que la place des Volontaires et les alentours forment aujourd'hui l'une des places ouvertes de la drogue à Genève. Des patrouilles de police assurent un semblant de calme le temps de leurs passages, mais ces rondes sont insuffisantes pour rétablir durablement la sécurité. Même si la majorité des noctambules se comportent correctement, ce contexte de non-droit est propice à des débordements, directement proportionnels à l'affluence que connaît l'endroit. La présence régulière de personnes au comportement souvent imprévisible et parfois violent, qui occupent les entrées d'immeubles et de garages où ils se comportent en terrain conquis, provoque un climat d'insécurité pour tout le quartier. Des vols et des déprédations sont également régulièrement commis dans le périmètre, que ce soit dans les immeubles ou à l'égard des véhicules.*

*Notre quartier est donc véritablement dans une situation d'urgence et c'est pourquoi cinq associations du quartier se sont regroupées pour demander quatre types d'actions urgentes aux de la Ville de Genève et du Canton:*

- 1. Constituer une équipe de modérateurs de nuit assignée à ce quartier lors des soirées d'affluence.**
- 2. Mettre en œuvre sans délais le plan d'insonorisation du bâtiment de l'Usine.**
- 3. Rendre plus efficace et adéquate la stratégie policière.**
- 4. Plauffer sérieusement la création d'un nouvel établissement.**